Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2005

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Dans le cadre du programme de travaux d'investissement prévus au budget 2005, la Commission Sports propose la répartition suivante, au titre des tranches annuelles, chapitre 23.412.2312.00506.34000 :

Celle-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes et à la conservation du patrimoine.

Le programme s'établit comme suit :

- Ensemble sportif de Rosemont

.Terrain BMX : travaux de réfection / modification de la piste pour une compétition nationale	30 000 €
- Ensemble sportif de la Malcombe	
 Création de deux portails pour accès au complexe Terrain n° 4 : pose d'un brise vue Amélioration de la zone d'entraînement entre terrains n° 2 et 4 Plaine de jeux : aménagement d'un espace de beach volley 	15 000 € 8 000 € 20 000 € 30 000 €
- Ensemble sportif de Montrapon	
. Aménagement petit terrain (mise en herbe)	5 000 €
- Mobilier sportif : mise en sécurité	
. remplacement du mobilier usagé TOTAL	18 000 € 126 000 €

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) marché (s) à intervenir, après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets 2005.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 8 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2005.